



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1798

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1798 intitulé :

Règlement visant à réadopter le règlement n° 1774 fixant le traitement des élus municipaux

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 19 octobre 2020.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingtième (20^e) jour du mois d'octobre deux mille vingt (2020).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca